



guillaume lasserre

Travailleur du texte

Abonné-e de Mediapart

BILLET DE BLOG 1 AVRIL 2026

La musique de nos parents

Pour « Musiques en héritage », Ludmilla Dabo réunit six interprètes, et autant de mémoires musicales, autour d'une question aussi intime qu'universelle : que reste-t-il de la musique que nos parents nous ont transmise, souvent sans le savoir, souvent sans les mots ? Le spectacle orchestre une cérémonie douce et nécessaire, faisant du chant une archéologie du vivant.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

« J'écoute Anthony

Et ça me rappelle que nous portons tous en nous les stigmates d'une histoire

Dont nous sommes les héritiers

Ces stigmates se transforment parfois en légendes qui nous habitent

Qui s'ancrent profondément

Avec lesquelles nous avons du mal à prendre de la distance ».



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

Il y a dans la question posée par *Musiques en héritage* quelque chose d'une évidence têtue, de ces évidences qui résistent à être formulées parce qu'elles sont trop proches du corps. Comment la musique se transmet-elle d'une génération à l'autre ? Par quels canaux invisibles, une cassette passée en voiture, un cantique fredonné dans la cuisine, une voix maternelle qui portait une langue que l'enfant ne comprenait pas encore, quelques notes finissent-elles par constituer le socle silencieux d'une identité ? Ludmilla Dabo ne répond pas à cette question. Elle l'habite.

On connaît la trajectoire singulière de cette comédienne-chanteuse, diplômée du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, révélée dans les créations de David Lescot, du *Portrait de Ludmilla en Nina Simone* à *Une femme se déplace*, qui lui valut le Prix du Syndicat de la Critique 2020, et dont le premier spectacle en tant qu'autrice et metteuse en scène, *My Body Is a Cage*^[1] (2021), explorait déjà, entre cabaret et concert, la possibilité d'un théâtre hybride qui ne sacrifierait ni la puissance musicale ni l'exigence dramaturgique. Avec *Musiques en héritage*, elle approfondit ce sillon en le déplaçant vers un territoire plus intime encore, celui de la transmission familiale, de la mémoire sonore parentale, de ce qu'il restera quand les parents ne seront plus là.



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

Ce que l'on porte sans l'avoir appris

La question posée par Dabo est d'une précision autobiographique qui n'exclut personne. Parisienne de naissance, de père sénégalais et de mère camerounaise, elle n'a pas hérité des langues de ses parents, mais elle peut balbutier des cantiques en bassa appris de sa mère et ses tantes, et il lui reste quelques cassettes de musiques traditionnelles léguées par son père. Cette mémoire-là est parcellaire, fragmentaire, transmise en contrebande de la langue et du sens. Elle loge dans la gorge avant de loger dans la tête. Elle précède toute volonté de la conserver.

Ce paradoxe de recevoir sans savoir qu'on reçoit, hérité d'une mémoire que l'on ne maîtrise pas, est le véritable sujet du spectacle. Et Dabo a compris qu'elle ne pouvait pas l'explorer seule. Elle a donc réuni autour d'elle des artistes dont les trajectoires musicales et familiales sont aussi distinctes que les siennes. Des sons venus du Sénégal, du Cameroun, de la Réunion, de Bretagne ou de la variété française la plus populaire. Chaque interprète a mené son propre travail d'enquête auprès de ses parents, de ses proches, de sa mémoire, et c'est de cette pluralité de récits que Dabo a tiré le texte du spectacle.



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

Une troupe en état de grâce

Le plateau de *Musiques en héritage* réunit six interprètes dont la complémentarité n'a rien d'évident au premier regard, et c'est précisément ce qui est prometteur. Anthony Capelli, musicien électroacousticien formé à Lyon, compositeur pour le théâtre[2], apporte une sensibilité à la texture sonore, à ce que le son fait physiquement au corps, qui pourrait bien être le nerf discret du spectacle. Louis Jeffroy, dit Lou Sakay, batteur et percussionniste de formation jazz et hip-hop, collaborateur de Lazare sur plusieurs créations, représente une autre façon d'habiter le rythme, moins comme structure que comme pulsation vitale. Gilles Normand, guitariste et bassiste dont le parcours navigue entre jazz latin et composition pour la scène[3], complète ce dispositif instrumental avec une expérience du jeu collectif qui se nourrit autant du jazz que du théâtre.



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

Mais c'est sans doute Kaloune qui constitue la présence la plus singulière dans cet ensemble. Artiste réunionnaise, poète, autrice, elle a été bercée par les servis kabaré[4] et par le maloya[5] de Granmoun Lélé et de Danyèl Waro. Elle chante et déclame en créole réunionnais, joue du mbira[6], porte en elle une tradition musicale qui a longtemps été interdite par les autorités coloniales françaises. Le maloya, musique des esclaves de La Réunion, n'a retrouvé droit de cité qu'avec la loi de décentralisation de 1981. Sa seule présence sur le plateau introduit une dimension politique dans ce projet sur la transmission que Dabo aurait tort de laisser dans l'implicite. Car si les musiques héritées ont toutes une histoire, certaines ont aussi une histoire de la répression, et c'est précisément dans ce rapport entre mémoire musicale et violence de l'effacement que le spectacle peut atteindre quelque chose de nécessaire.

Enfin, Élise Vigier, dont la collaboration avec Dabo se prolonge ici dans l'autre sens, la metteuse en scène devenant interprète sous la direction de celle qu'elle a elle-même dirigée dans *Anaïs Nin au miroir*[7] au Festival d'Avignon 2022, occupe une position particulière dans le dispositif. Cette figure tutélaire du théâtre indépendant français, fondatrice du collectif *Parmi Les Lucioles*, apporte une présence de plateau forgée au contact des textes de Leslie Kaplan, James Baldwin, Kafka. Sa parole, son rapport au texte dit, à la langue parlée, constituent sans doute l'un des contrepoints essentiels à l'univers musical dans lequel baignent ses partenaires.



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

La mémoire comme enquête

Dabo imagine un plateau qui est à la fois scène de concert, espace de recueillement et maison de famille abstraite. On y trouve des instruments partout, des objets du foyer en pointillés, la lumière et le son comme seuls architectes véritables de l'espace. La fausse cérémonie funéraire qui structure le spectacle, ce détournement du rite de deuil pour mieux parler d'héritage et de continuité, est une idée juste, qui permet d'aborder la mort des parents sans pathos, de tenir ensemble la tristesse de la perte et la joie de ce qui demeure.

Ce qui est remarquable dans l'approche de Ludmilla Dabo, c'est son refus de l'archivage nostalgique autant que de la célébration folklorique. Elle n'est pas là pour préserver des musiques, ni pour en faire l'éloge. Elle est là pour interroger ce qu'elles ont fait et ce qu'elles font encore aux corps qui les ont reçues. Le chant, abordé dans sa forme la plus simple et la plus incarnée, devient ici un espace de transmission, de réappropriation et de partage. Non pas le monument, mais le geste vivant. Ludmilla Dabo confie que le spectacle invite les interprètes à se demander comment ils peuvent devenir les héritiers d'une mémoire souvent enfouie, une mémoire trop personnelle, trop inattendue pour être partagée facilement. Pour elle, l'héritage musical n'est pas un bien qu'on transmettrait de main en main, mais un processus actif, une décision, presque un travail de deuil anticipé. Et ce travail ne peut se faire qu'à plusieurs. La mémoire individuelle a besoin du collectif pour s'affranchir de sa propre opacité.

C'est finalement ce pari-là qui est au cœur de *Musiques en héritage*, que la pluralité des trajectoires, qu'elles soient réunionnaise, sénégalaise, camerounaise, bretonne ou française populaire, ne produise

pas un patchwork de singularités juxtaposées, mais une parole réellement commune. Que les chansons d'enfance de Kaloune et celles de Gilles Normand, si différentes dans leur origine, finissent par se répondre, se modifier, s'éclairer mutuellement. Que le public, lui aussi, soit invité à partir en quête de sa propre mémoire musicale familiale. C'est ce genre de spectacle, celui qui travaille à rendre visible ce que nous portons sans le savoir, dont le théâtre a absolument besoin.



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

[1] Guillaume Lasserre, « Le cabaret des épuisés », *Un certain regard sur la culture/ Le Club de Mediapart*, 22 septembre 2021, <https://blogs.mediapart.fr/guillaume-lasserre/blog/220921/le-cabaret-des-epuisees>

[2] On lui doit notamment la musique d'*Une femme se déplace* avec Ludmilla Dabo, justement.

[3] Avec Alexandre Zeff notamment.

[4] Culte de possession dédié aux défunts afro-malgaches dans une pratique magico-religieuse. C'est une pratique endémique de l'île de la Réunion.

[5] Avec le séga, l'un des deux genres musicaux majeurs de La Réunion. C'est à la fois un type de musique, de chant et de danse.

[6] Instrument de musique idiophone d'Afrique subsaharienne ; plus précisément c'est un lamellophone composé d'un support en bois sur lequel sont fixées des lamelles métalliques de formes et tailles variées.

[7] Guillaume Lasserre, « Anaïs Nin ou la visitation », *Un certain regard sur la culture* | *Le Club de Mediapart*, 9 mars 2023, <https://blogs.mediapart.fr/guillaume-lasserre/blog/090323/anais-nin-ou-la-visitation>



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez

« *MUSIQUES EN HÉRITAGE* » - texte et mise en scène Ludmilla Dabo, avec Anthony Capelli, Ludmilla Dabo, Louis Jeffroy, Kaloune, Gilles Normand, Élise Vigier, assistanat à la mise en scène Marie Desgranges, lumières Kevin Briard assisté de Hannah Kircher, son Alexandre Borgia, Patrick Da Silva, costumes Alma Bousquet, régie générale, accessoires Hannah Kircher, production Sorcières et compagnie, Libomna ; en coproduction avec la Comédie de Caen, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines – scène nationale, le Théâtre Sénart – scène nationale, la Machinerie-Vénissieux – scène conventionnée d’Intérêt national et la Ferme du Buisson ; avec l’aide la MC93 ; en coréalisation avec le Théâtre de la Tempête. Action financée par la région Ile-de-France. Spectacle créé les 19 et 20 mars 2026 à la Ferme Bel Ebat de Guyancourt, vu au Théâtre-Sénart scène nationale, le 31 mars 2026.

Du 31 mars au 2 avril 2026, au [Théâtre-Sénart, Scène nationale](#),

Du 6 au 24 mai 2026, au [Théâtre de la Tempête](#), Paris



Musiques en héritages, Ludmilla Dabo, 2026 © Jean-Louis Fernandez
Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.